

NON À LA DÉFIGURATION DE LA SUISSE

Protégeons nos paysages, notre environnement et notre santé

1000 ÉOLIENNES INDUSTRIELLES

La stratégie énergétique 2050 passe par la construction de 1000 gigantesques éoliennes industrielles de 200 mètres de hauteur.

LA FIN DES ZONES PROTÉGÉES

Avec la stratégie énergétique 2050, même les réserves naturelles peuvent être réaffectées en zones industrielles. En vertu des articles 12 et 13 de la nouvelle loi sur l'énergie, le Conseil fédéral peut déclarer d'intérêt national n'importe quelle installation éolienne – même dans les zones protégées.

DESTRUCTION DE NOS PAYSAGES

Des machines partout en Suisse: 600 sur les montagnes du Jura. Des dizaines sur le plateau et dans les Alpes. A proximité des villes de Lausanne et de Berne. Dans tout le canton de Vaud. Dans tout le canton de Neuchâtel, du Jura et du Valais. Au Chasseron, au Creux-du-Van, En face du Jungfrauoch.

PLUS DE CO₂

Sans vent, pas d'électricité. Pour garantir l'approvisionnement, des centrales à gaz sont nécessaires, ou l'achat d'électricité nucléaire en France ou produite avec du charbon en Allemagne.

DES BROyeurs À FAUNE

Les éoliennes industrielles tuent de nombreuses espèces protégées. Un parc éolien de plusieurs machines constitue une véritable barrière pour les oiseaux. 1000 éoliennes, c'est 1000 habitats anéantis.

LA SANTÉ MENACÉE

Les éoliennes modernes sont des machines aussi gigantesques que destructrices. Le bruit qu'elles génèrent couvre la surface du canton de Neuchâtel. Les vibrations déploient leurs effets dans un rayon de 5 kilomètres. Conséquences scientifiquement prouvées : perturbation du sommeil, migraine, dépression.

UNE CHARGE FINANCIÈRE INSUPPORTABLE

Cette destruction de notre environnement coûtera à la Suisse 14 milliards de francs pour 20 ans d'énergie éolienne. Chaque Suisse paiera en moyenne 2'000 francs rien que pour subventionner l'éolien.

PAS DE VENT, PAS D'ÉLECTRICITÉ

En Allemagne, 26'000 éoliennes industrielles tournent avec un rendement d'environ 15%. La débâcle énergétique allemande aboutit au paiement de 1.5 milliard d'Euros par mois. Bénéfice : 0.3 milliard. Perte: 1.2 milliard d'Euros chaque mois.



✂ A découper ici et é renvoyer immédiatement. Merci.

Signez le référendum contre la «Stratégie énergétique 2050».

Référendum contre la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne). Les citoyennes et citoyens signataires ayant droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976, art. 59a-66, que la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne) soit soumise à la votation populaire.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui soutiennent la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:		NP:	Commune politique:		
Nr.	Nom, Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules!	Date de naissance jour, mois, année	Adresse exacte rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 19 janvier 2017

Publié dans la Feuille fédérale le 11 octobre 2016

Merci de renvoyer le plus rapidement possible la liste de signatures (même si elle ne contient qu'une signature), mais au plus tard jusqu'au 4 janvier 2017 à l'adresse suivante: Référendum contre la „Stratégie énergétique 2050“, case postale 54, 8416 Flaach, qui se chargera de faire attester les signatures.

Le / La fonctionnaire soussigné / e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____

Fonction officielle: _____

Date: _____

Signature manuscrite: _____

